

LES MINORITÉS VISIBLES

LES INJUSTICES COMMISES ENVERS LES CANADIENS D'ORIGINE JAPONAISE AU COURS DE LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

Mme Lynn McDonald (Broadview-Greenwood): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Il sait sans doute que les Canadiens et les médias sont de plus en plus d'accord pour que le Parlement reconnaisse les injustices commises envers les Canadiens d'origine japonaise au cours de la dernière guerre et après, notamment les expropriations et les déplacements obligatoires. Le premier ministre sait sans doute aussi que, la semaine dernière, le comité spécial des minorités visibles a recommandé à l'unanimité qu'on admette ces injustices, qu'on examine la loi sur les mesures de guerre, qui a permis ces injustices, et qu'on annonce des négociations au sujet de l'indemnisation.

Le premier ministre s'engage-t-il à présenter une résolution portant sur l'aveu de ces injustices, le réexamen de la loi sur les mesures de guerre et l'amorce de négociations avec les représentants de la collectivité des Canadiens d'origine japonaise?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, je ne peux pas prendre cet engagement, car je n'ai pas encore lu le rapport du comité qui a été déposé la semaine dernière. Sachant qui en faisait partie, je sais que c'est un rapport réfléchi et je voudrais certes en prendre connaissance avant de prendre une décision, décision qui appartient d'ailleurs au cabinet, qui n'a pas encore été saisi de l'affaire.

Si le député veut connaître mon opinion personnelle, qui pourrait changer après que j'aurai lu le rapport et entendu les arguments, je ne suis pas enclin à offrir des indemnités à la suite d'initiatives qui ternissent peut-être notre passé s'il y a d'autres moyens d'y remédier. Je me demande quand on doit cesser d'indemniser. Je sais que si nous remontions loin dans le passé et considérions toutes les injustices commises, on pourrait peut-être commencer par la déportation des Acadiens et passer ensuite au traitement infligé aux Canadiens d'origine chinoise à la fin du XIX^e siècle. Je ne trouve pas opportun de tenter de récrire l'histoire de cette façon.

En d'autres occasions, j'ai exprimé personnellement aux Canadiens d'origine japonaise mon regret au sujet des mesures terribles dont ils ont été victimes. Rien ne peut les justifier après coup.

● (1440)

Il en est de même, à mon avis, de ceux qui veulent réhabiliter Riel. Riel restera toujours Riel. Je ne vois rien à gagner en tentant de présenter des excuses pour les méfaits de nos arrière-grands-parents.

ON DEMANDE LA PRÉSENTATION D'UNE RÉOLUTION

Mme Lynn McDonald (Broadview-Greenwood): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire. Je me demande si le premier ministre pourrait au moins nous promettre de présenter une résolution dans les plus brefs délais si le cabinet en accepte le principe. Il est inquiétant de s'entendre dire que l'on ne pourra discuter d'une injustice en particulier tant que

Questions orales

l'on ne s'attaquera pas à toutes les injustices. Il n'est pas question d'attendre aussi longtemps. Les citoyens ne toléreront pas que ce problème s'éternise. Si le premier ministre n'a pas abordé cette question au cabinet, il est certain que des recommandations ont été faites en ce sens depuis des années. Mon parti a soulevé cette question.

Il me semble que l'on pourrait au moins s'engager à présenter une résolution dont nous pourrions discuter. Il est vrai qu'il y a matière à débat en ce qui concerne le dédommagement, le montant à verser, et la question de savoir s'il devrait être individuel ou collectif. Les intéressés eux-mêmes ne s'accordent pas là-dessus. Mais nous pourrions faire en sorte que le Parlement reconnaisse nos torts, ce qui n'a jamais été fait, et nous pourrions entreprendre une révision de la loi des mesures de guerre, qui est de notre compétence, et vérifier si ses dispositions sont conformes à l'esprit de la charte des droits.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, pour ce qui est de la loi des mesures de guerre, il est certain que la charte des droits a préséance sur cette loi, par définition même. Je suis certain que, à l'avenir, les tribunaux ne sauraient fermer les yeux sur des actes comme ceux que nous déplorons, ni les justifier. Par conséquent, nous avons mis un terme, en notre époque et pour l'avenir, aux actes les plus inacceptables qui ont été commis par le passé.

Pour revenir à la question du dédommagement, comme le député le sait, nous remontons actuellement aux tout débuts de l'histoire du Canada pour revoir les traités qui ont été conclus avec les autochtones. Nous négocions des règlements au sujet de ces traités. J'ignore si la prochaine étape consistera à faire un bond de quelques siècles pour régler la question du sort que l'on a fait aux Canadiens d'origine japonaise; je me demande si nous ne devrions pas plutôt nous arrêter en passant à la déportation des Acadiens. Je pense que nous pouvons nous rendre compte que le Canada n'a pas grand-chose à gagner en cherchant encore une fois à remédier aux injustices commises par le passé contre certains groupes de citoyens; il faut plutôt chercher à instaurer la justice en notre temps. Il me semble plus important, par exemple, d'être juste aujourd'hui en employant cet argent pour fournir des emplois aux chômeurs, au lieu de le dépenser pour dédommager les citoyens dont les ancêtres ont été spoliés d'une manière ou d'une autre.

* * *

LE REVENU NATIONAL

LA CAMPAGNE PUBLICITAIRE DU MINISTÈRE

M. John McDermid (Brampton-Georgetown): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre du Revenu national. Le ministère du Revenu national a lancé une campagne publicitaire qui coûte \$300,000 au contribuable et qui consiste à donner des «tuyaux sur l'impôt». Le ministre a avoué la semaine dernière que plus de la moitié des contribuables avaient déjà fait parvenir leur déclaration. Croit-il dépenser judicieusement l'argent des contribuables en faisant paraître dix réclames distinctes en un jour dans un journal de 14 pages comme quotidien de Brampton *The Daily Times*?